

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 54 (2007)

Heft: 3-4

Vereinsnachrichten: Un avenir incertain...

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edito romand

Il y a quelques mots prononcés récemment par, respectivement, Willi Scholl, directeur de l'OFPP et Denis Froidevaux, chef du SSCM vaudois, qui font réfléchir (ou devraient).

Tout d'abord, lorsque M. Scholl déclare que la protection civile a de l'avenir dans ce pays, tout en soulignant que les médias (encore eux) sont encore trop timides, sinon réservés à l'égard de cette institution, malgré les efforts d'informations de son Office. Tout en regrettant la décision politique refusant de soutenir l'USPC. Contradiction ou aveu d'impuissance? A chacun de se faire une opinion. Sur le fond, si le discours se voulait rassurant, la réalité est tout autre. En effet, on peut le constater dans pratiquement tous les cantons, le système de protection de la population est un échec cuisant, entre autres parce que l'intégration de la protection civile dans le système ne fonctionne pas. Pour être encore plus direct, la PCI est considérée par beaucoup comme étant au service des autres partenaires (sans parler du QI de ses membres..., comme l'a souligné maladroitement un certain officier supérieur).

L'éclairage donné par Denis Froidevaux, en affirmant que dans l'histoire, quatre mots peuvent résumer les défaites et les échecs: *trop peu – trop tard!* sont significatifs d'une politique fédérale toujours en retard d'une guerre. Mais c'est aussi, et surtout, un espoir que de constater que certains chefs cantonaux sont en phase avec la réalité. Ils possèdent aussi une vision à long terme, à la fois pour la mise en place d'une authentique protection de la population, et d'une protection civile revisitée et totalement intégrée dans le dispositif. Si, de plus, ils sont appuyés par leur ministre de tutelle, alors la chance existe qu'une réflexion de fond soit initiée au niveau de la Confédération et notamment au DDPS.

Pourtant, la cantonalisation a ou aura des effets bénéfiques. En effet, l'exemple que donne l'USPC et l'ASOPC en réunissant leurs forces va constituer un lobby intéressant et plus agressif, parce que «débarrassé» d'une forme de «tuteur» que constituait la manne fédérale. Dans ce cadre-là, on peut raisonnablement imaginer que les cantons apporteront leur soutien à cette future Fédération suisse de la protection civile dont un des fers de lance sera sans doute l'information.

A l'occasion de cet antépénultième numéro, la rédaction d'*action* vous souhaite de bonnes vacances.

René Mathey
René Mathey

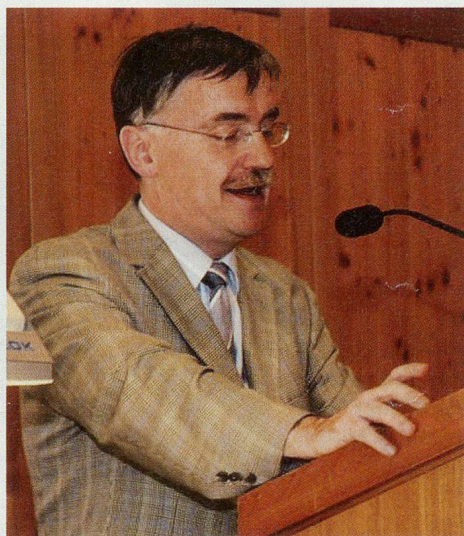
ASSEMBLÉE DE L'UNION FRIBOURGEOISE À VILLARS-SUR-GLÂNE

Un avenir incertain ...

Plus de 40 participants et invités pour suivre l'assemblée de l'Union fribourgeoise de la protection civile (UFPC). Cette participation réjouissante montre à l'envi l'intérêt que portent les membres à l'avenir de l'UFPC, mais au-delà sur celui de la protection de la population et de la protection civile. Parmi les personnalités présentes, on reconnaissait le conseiller d'Etat Erwin Jutzet, nouveau directeur de la DSJ et conférencier du jour, Daniel Papaux, chef du Service des affaires militaires et de la protection de la population, Jean-Denis Chavallaz, chef cantonal de la protection civile et Dominique Gaillard, président de la section valaisanne de l'Union suisse pour la protection civile.



Erwin Jutzet, directeur du DSJ, conseiller d'Etat.



J.-P. Dorand, président de l'UFPC.

RENÉ MATHEY

Tout d'abord un satisfecit général quant au choix du Centre de rencontre de la Grange à Villars-sur-Glâne. Faut-il y voir une symbolique particulière quant à la recherche de solutions bien comprises par les partenaires de la protection de la population? L'avenir nous dira si la réponse se trouve dans la question. D'autant plus que l'intervention du conseiller d'Etat, au demeurant très convivial, s'est voulu rassurante quant à l'avenir de la Sécurité de la population. Mais a-t-il convaincu face à un auditoire qui peine à trouver ses marques dans cette réforme fédérale qui par le «miracle» de la cantonalisation ne fait que brouiller les pistes et renforcer un certain sentiment d'abandon des valeurs de notre pays?

Cette libre interprétation du climat ambiant n'a pas été démentie par Jean-Pierre Dorand, président de l'UFPC. Dans son analyse de situation, il a fait remarquer à l'assemblée que les tensions persistent au Moyen-Orient, que le nombre des puissances nucléaires augmente et que le pétrole et le gaz (voire l'eau!) deviennent des moyens de pression importants. Sans compter que les dérèglements climatiques donnent lieu à des phénomènes extrêmes qui engendrent des catastrophes pour l'homme, d'autant plus que le réchauffement climatique vient d'être reconnu comme un danger sérieux pour toute l'humanité.

Pour corser le tout, en Suisse l'armée poursuit sa restructuration, non sans difficultés. La cantonalisation de la protection civile est aussi un facteur déstabilisant puisqu'il y a fort à parier que l'on va se retrouver avec 26 solutions de réalisation. Au chapitre des succès, il convient de noter la réussite de la séance d'information qui a permis de faire le point sur la loi en préparation sur la protection de la population, grâce à MM. Papaux, Chavallaz et Knechtle auxquels Jean-Pierre Dorand adresse toute sa gratitude.

L'Union suisse n'est pas épargnée non plus. Elle a été victime de deux phénomènes fâcheux: le désengagement de la Confédération qui estime que c'est une tâche des cantons et qu'elle n'a plus à soutenir financièrement les activités de cette association faitière de 16 sections PCI régionales et cantonales et d'autre part la constatation d'une malversation grave (détournements de fonds par une employée à mi-temps) pour une somme importante. Heureusement, les fonds détournés ont été récupérés entre-temps. Le comité ne cache pas son inquiétude face à cette situation. Le manque de soutien de la Confédération pose la question de l'utilité du travail d'information accompli depuis plus de 50 ans. Certaines sections voudraient créer une fédération de sociétés cantonales, un peu à l'image de la Suisse d'avant 1848. D'autres sont prêtes à se dissoudre, faute de soutien. L'assemblée des délégués de l'USPC devrait apporter quelques pistes pour l'avenir.

Pour le président Dorand, l'Union fribourgeoise n'est pas dans une situation aussi préoccupante. Elle maintient son nombre de



Plus de 40 participants pour prendre connaissance des nouveautés de la PCI.

membres, malgré les fusions de communes et la difficulté de recruter des membres dans la nouvelle protection civile rajeunie. La question des cotisations ne se pose pas, pour l'instant. Nous ne faisons que différer le problème dans le temps. Par contre, nous devons nous poser la question de nos missions et de notre pérennité dans le cadre de la nouvelle protection de la population.

Le message du conseiller d'Etat

Dans sa brève allocution, Erwin Jutzet souhaitait tout d'abord informer l'assistance de sa participation récente à la conférence des directeurs cantonaux. A cette occasion, le président de l'USPC, le conseiller national Walter Donzé, a évoqué le projet d'une demande de financement de l'Union par les cantons, à raison de 3 à 4 centimes par habitant, en l'assortissant le cas échéant d'un plafonnement. On peut dire que les premières réactions ne sont pas défavorables.

En ce qui concerne plus précisément la protection civile fribourgeoise, Erwin Jutzet a estimé que le projet de la nouvelle loi devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2008. Trois ordonnances sont prévues. Celles-ci devraient

préciser qu'un plafonnement des forces est envisagé. Le projet Polycom, bien avancé, devrait se faire pour 2010 ou 2011. Dans le programme de législation, il précise que l'accent sera mis sur les missions et la coordination des forces et moyens.

Comme on peut le constater, même s'il faut du temps, la restructuration porte ses fruits. Par exemple, la nouvelle structure compterait 3 cp d'intervention et 30 corps locaux. Actuellement, le canton peut comp-

ter sur quelque 2400 personnes astreintes. En revanche, la formation des astreints pose encore quelques problèmes qui pourraient se résoudre par l'engagement d'un instructeur supplémentaire. Enfin, dans le domaine de l'information, le canton souhaite mieux informer sur le rôle et les missions de la protection civile, notamment auprès des employeurs. Un accent tout particulier sera porté sur une amplification de la collaboration avec les partenaires. □

De gauche à droite: J.-D. Chavillaz, chef cantonal de la PCI et D. Papaux, chef du Service des affaires militaires et de la Protpop.



PHOTOS: RM-INFO, CHEXBRES

AG DE L'ASSOCIATION GENEVOISE DES ORGANISATIONS DE PROTECTION CIVILE (AGOPC)

Diplôme «pour services rendus» pour action

Un peu plus de trente personnes se sont réunies à Meyrin, dans le cadre de l'assemblée générale ordinaire de l'AGOPC. Cette assemblée a pour but principal de faire le point sur des problèmes très concrets, touchant la formation, le matériel, etc. exclusivement au profit des membres de la protection civile. Parmi les invités, on notait la présence de Philippe Wassmer, directeur de la Sécurité civile, et de Guy Progin, directeur adjoint.

RENÉ MATHEY

Chargée de dialoguer avec les autorités et le Service cantonal, l'AGOPC défend également les intérêts des membres, en tant que tels, de la protection civile. Elle fonctionne sur un système de représentants des commu-

nes genevoises. Cette association n'est pas membre de l'Union genevoise de partenaires de la sécurité (UGPS). On pourrait le regretter, surtout à une époque où la cantonalisation demande que tous les acteurs chargés, à un titre ou à un autre, de la protection de la

population regroupent leurs forces. Ceci, notamment face aux nouveaux défis et autres menaces qui pèsent sur notre société et qui exigeront, dans les années qui viennent, une collaboration sans faille de tous les acteurs en charge des aspects sécuritaires.

Précisons encore que le travail qui se fait dans l'AGOPC ne fait pas double emploi, bien au contraire, avec les objectifs poursuivis par l'UGPS. Sans compter que pratiquement tous ses membres sont des lecteurs assidus de notre revue *action*. A tel point d'ailleurs qu'en ayant appris la disparition de ce magazine (en